

220\$

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2022

5 À 11 ANS

Jazz Hip-hop Claquettes Art plastique

Création chorégraphique pour les 7 à 11 ans (NOUVEAU!)

Nom et prénom de l'élève : _____ Âge : _____
Tél. maison : _____ Tél. URGENCE # 1 _____ Tél. URGENCE # 2 _____
Adresse courriel _____ No. Assurance maladie _____
Problème médical (allergie, asthme, autre), précisez _____

Semaine 1 du 4 au 8 juillet
Semaine 2 du 11 au 15 juillet
Semaine 3 du 18 au 22 juillet
Semaine 4 du 25 au 29 juillet

PLACES LIMITÉES!

- Réservation d'une semaine minimum.
- **Spectacle tous les vendredis** : les chorégraphies apprises durant la semaine seront présentées aux parents dans un petit spectacle créé par les professeurs et les élèves.
- **NOUVEAU** : Un spectacle canin par *Laëtitia et ses chiens* sera présenté aux élèves chaque semaine !
- **Mode de paiement** : Comptant, débit ou chèque (daté du jour de l'inscription avec paiement de 45\$ comptant ou débit).

En cas d'annulation

- 20% du montant total (soit 45\$) non-remboursable
- Deux semaines et moins avant la 1^{ère} semaine de camp de jour auquel l'enfant est inscrit : 50% du montant total (soit 110\$) non-remboursable.

Service de garde

- De 7h30 à 9h et de 16h à 17h30
- 4,50\$ / heure (**à partir de 15 minutes des frais seront chargés**).
- L'accueil des enfants se fera à partir de 8h50 par la porte avant (avant cette heure-là, des frais de garde vous seront chargés).
- Le départ se fera par la porte avant de l'école de danse à partir de 16h (à partir de 16h15, des frais de garde vous seront chargés)

Mesures de protection COVID-19 - Acceptation du risque

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, l'école de danse Rose-Marie Mullen a mis en place les mesures de protection détaillées au document "Annexe camp de jour école de danse Rose-Marie Mullen 2022", joint au présent formulaire, afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus.

Il est de la responsabilité de toutes personnes, notamment les campeurs et leurs parents, de respecter les mesures de protection mises en place par l'école de danse Rose-Marie Mullen.

J'ai pris connaissance du document "Annexe camp de jour école de danse Rose-Marie Mullen 2022" et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consiste les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter.

Je comprends et accepte que l'école de danse Rose-Marie Mullen ne pourra garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion.

Je consens à respecter tous changements imposés par la santé public et appliqués par l'école de danse.

Signature du parent:

Date :

Règles générales

- Réservation d'une semaine minimum.
- **Spectacle tous les vendredis** : les chorégraphies apprises durant la semaine seront présentées aux parents dans un petit spectacle créé par les professeurs et les élèves.
- **NOUVEAU** : Un spectacle canin par *Laëtitia et ses chiens* sera présenté aux élèves chaque semaine !
- **Mode de paiement** : Comptant, débit ou chèque (daté du jour de l'inscription avec paiement de 45\$ comptant ou débit).

Déroulement de l'accueil et du départ de l'enfant

- L'accès sera refusé à tout enfant présentant des symptômes associés à la COVID-19
OU s'il a été en contact étroit avec une personne ayant ou ayant eu des symptômes de la COVID-19.
- L'accueil des enfants se fera à partir de 8h50 par la porte avant (avant cette heure-là, des frais de garde vous seront chargés).
- Les activités débutent à 9h, les portes seront fermées à cette heure-là.
- Une seule personne devra accompagner l'enfant
- L'enfant doit avoir dans son sac obligatoirement:

- Lunch froid
- Deux collations
- Serviette de plage
- Crème solaire
- Chapeau/casquette
- Gourde d'eau

* Tous les articles doivent être identifiés avec le nom de l'enfant.

À la fin de la journée, nous procéderons de la même façon que l'accueil du matin:

- Le départ se fera par la porte avant de l'école de danse à partir de 16h (à partir de 16h15, des frais de garde vous seront chargés)
- Les enfants seront remis un après l'autre et à mesure de l'arrivée des parents (si possible, la même personne que l'accueil)
- La signature du parent/accompagnateur sera demandée lors du départ de l'enfant.
- Si une autre personne que l'un des deux parents récupère l'enfant, une permission écrite sera demandée avec pièce d'identité à l'appui.

En cas d'annulation

- 20% du montant total (soit 44\$) non-remboursable
- Deux semaines et moins avant la 1^{ère} journée de camp de jour auquel l'enfant est inscrit : 50% du montant total (soit 110\$) non-remboursable.

Vidéo et photo

L'école se donne le droit de photographier et de filmer les élèves durant leurs activités. L'école de danse se réserve le droit d'utiliser toutes photos et/ou vidéos pour des raisons de promotion. Vous acceptez à renoncer à tout droit sur ce matériel, droit d'auteur et personnalité.

Mesures de protection

L'enfant:

- se désinfectera les mains à son arrivée à l'école de danse
- ne partagera pas ses affaires personnelles avec les autres personnes présentes au camp de jour.
- se couvrira la bouche et le nez avec son coude lorsqu'il éternue ou tousse.
- écouter les consignes.

Le parent:

- n'aura pas accès à l'intérieur du bâtiment, à part pour déposer et récupérer l'enfant
- devra tenir au courant la monitrice si lui-même, son enfant ou les membres de la famille vivant sous le même toit ont des symptômes associés à la COVID-19 (voir plus haut)
- n'oubliera pas de mettre les articles nécessaires dans le sac de son enfant pour le bon déroulement de sa journée (lunch froid, 2 collations, serviette de plage, crème solaire, chapeau/casquette et gourde d'eau).
- devra laisser 2 numéros d'urgence auxquels il s'engage à répondre en tout temps et venir chercher l'enfant au besoin.
- déposera son enfant le matin à partir de 8h50 (s'il n'est pas au service de garde) *Les activités commencent à 9h00 donc les portes seront fermées après cette heure-là.
- viendra chercher son enfant entre 16h et 16h14 le soir. *À partir de 15 minutes, des frais de service de garde lui seront chargés (voir tarif sur la feuille d'inscription).
- consent à respecter tous changements imposés par la santé publique et appliqués par l'école de danse.

Mesures prises par l'école de danse:

Compte tenu que les mesures sanitaires changent fréquemment, soyez assurés que nous respecterons les exigences de la santé publique.

Nous vous garantissons beaucoup de plaisir pour vos petits ! Merci de nous faire confiance !